

## Formulaire de demande de macaron « STATIONNEMENT RÉSIDENT » ZONE BLEUE

À retourner avec les pièces justificatives à :  
[stationner@larochesuryon.fr](mailto:stationner@larochesuryon.fr)

Sont considérés comme « résident », les habitants d'une zone de stationnement réglementé. Ils doivent justifier de leur domicile personnel dans la zone concernée.

Le macaron « résident » zone bleue (contrôle par disque) est **GRATUIT** et est à apposer de manière lisible derrière le pare-brise.

**En cas de changement de véhicule ou d'immatriculation vous devez apporter votre carte grise à l'adresse ci-dessous.**

DEMANDEUR :

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

ADRESSE :

N° de la voie : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_

Nom de la résidence : \_\_\_\_\_ Logement n° : \_\_\_\_\_ Étage : \_\_\_\_\_

Propriétaire  Locataire

Je souhaite souscrire un abonnement « résident » permettant de stationner mon véhicule dans les zones bleues de La Roche-sur-Yon, à proximité de mon domicile.

DÉCLARATION DU (DES) VÉHICULES :

Véhicule 1 - MARQUE : \_\_\_\_\_ MODÈLE : \_\_\_\_\_ IMMATRICULATION : \_\_\_\_\_

Véhicule 2 - MARQUE : \_\_\_\_\_ MODÈLE : \_\_\_\_\_ IMMATRICULATION : \_\_\_\_\_

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Une copie de la taxe d'habitation OU copie du bail (pour les locataires) ou copie de l'acte notarié (pour les propriétaires installés récemment dans l'attente de réception de la taxe d'habitation).

Une copie de la carte grise de chaque véhicule concerné (dans la limite de 2 véhicules).

À La Roche-sur-Yon, le : \_\_\_\_\_

Bureau d'accueil du stationnement  
Rez-de-chaussée du parking Clemenceau  
123 boulevard Aristide Briand – La Roche-sur-Yon  
02 51 47 45 20